

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s eC O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025 À 18H30

Nombre membres élus : 23
 Nombre membres élus en exercice : 23
 Présents : 19
 Représentés : 03
 Votants : 22
 Absents : 01

Date de la convocation :
 27 novembre 2025

Certifié exécutoire
 Compte tenu de l'envoi en
 Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal d'Ambès,
 Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
 M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
 Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Sophie PARADOT,
 adjoints au Maire ;
 Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre
 FETIS, Franck DUMARTIN, Christophe BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Enzo
 BORTOLATO, Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre
 MAZZON, Catherine LABARRERE conseillers municipaux.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) : Christian LAPEYRE donne procuration à Muriel
 JOLIVET, Marine SAAD donne procuration à Gilbert DODOGARAY, Kelly GUARINO
 donne procuration à Franck DUMARTIN.

ABSENT(S) : Jean-Noël ELIPE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sophie PARADOT

**DÉLIBÉRATION N° 083 12 2025 – CULTURE – MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE LA
 SAISON CULTURELLE 2025-2026 – AJOUT D'UN TARIF ENFANT POUR LE SPECTACLE « UN
 MONDE MERVEILLEUX »**

Présentation par Muriel JOLIVET

Vu la délibération du 3 octobre 2006 instituant une régie de recettes au service culturel ;

Vu l'avis favorable de la Commission Culture en date du 3 juillet 2025, portant sur la tarification de la saison culturelle 2025-2026 ;

Vu la délibération n° 060 10 2025 fixant les tarifs de la saison culturelle 2025-2026 ;

Considérant la programmation du spectacle « Un monde merveilleux » le 24 janvier 2026 et la nécessité d'ajouter un tarif enfant moins de 12 ans à 6 € ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification de la tarification du spectacle « Un monde merveilleux », avec l'ajout d'un tarif Enfant comme suit :
 - o 6 € pour les enfants de moins de 12 ans
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré le 4 décembre 2025
 Pour expédition conforme.

Le Maire,
 Gilbert DODOGARAY

